

CHSCT REA : CE QU'IL FAUT RETENIR

A la demande des organisations syndicales, le Directeur Adjoint de l'éducation et des lycées était invité pour un temps d'échange autour des questions relevant du conseil régional. Nous avons pu aborder principalement 3 domaines en lien avec la crise sanitaire :

1/ les équipements de protection : depuis le 1^{er} déconfinement la région a distribué à ses agents des dotations successives en gel et en masques. Des masques chirurgicaux et FFP2 seront encore distribués début février ainsi que des produits sanitaires décontaminants et des autotests.
2/ la qualité de l'air : la démarche sur ce domaine est plus générale que la gestion de la crise sanitaire. Dans ce cadre, des évaluations des systèmes de ventilation ont été menées par la société Véritas. Toutefois en lien avec la crise, dès l'automne 2020 une distribution de purificateurs d'air (surtout dans les restaurants scolaires) et de capteurs de CO2 a été organisée vers les établissements volontaires.

***NOTE DE L'UNSA** : nous regrettons amèrement que certaines directions d'établissements, malgré nos alertes, ne se soient pas inscrits dans cette démarche pour être dotés au plus tôt de ces équipements qui peuvent être des outils empêchant la propagation du virus Covid 19 notamment. Le Directeur Adjoint exprime toutefois la possibilité de faire des demandes, même tardives. Nous espérons donc que cela sera fait car l'opportunité des crédits mis récemment à disposition par le ministère ne saurait être suffisante à équiper entièrement les EPL.*

3/ accompagnement des équipes : la région poursuit sa politique de mise en place de contrats de remplacement pour pallier aux absences, et met à disposition des établissements en difficultés un fonds régional d'urgence jusqu'à la fin 2022 pour faire appel à des prestataires extérieurs si nécessaire. Il y a une réelle difficulté à remplacer les agents et les réorganisations sont constantes pour éviter les ruptures de services. Une problématique liée à un manque de candidats est prégnante.

***NOTE DE L'UNSA** : si les efforts de la région sont notables sur les équipements, la question de la dotation de fonctionnement reste centrale, car il n'y a pas à ce stade d'enveloppe dédiée aux frais supplémentaires engendrés par la crise sanitaire (surcoût de chauffage, entretien des matériels, contrats de maintenance, réassort des consommables comme le gel hydroalcoolique). Par ailleurs, la question des agents d'accueil, toujours pas réglée depuis de nombreuses années, n'est toujours pas d'actualité.*

Plus généralement en lien avec la crise sanitaire, les chiffres démontrent une réelle augmentation du nombre de contaminations depuis la rentrée de janvier, entraînant certaines consignes à destination des EPL :

Les mini stages sont fortement déconseillés, pour ne pas dire interdits
Les JPO ne peuvent se dérouler QUE sous un format alternatif type virtuel ou strictement sur rendez-vous très échelonnés qui empêchent les afflux de personnes sur les sites.
Une livraison en masques chirurgicaux arrivera fin janvier/début février, des FFP2 ne seront distribués qu'aux personnels en contact très étroit avec les élèves ou vulnérables.
Le ministère distribue un budget à hauteur de 2€ par élève pour les EPL désirant investir dans des capteurs de CO2 complémentaires.

Vos représentants : E. Donnay elisabeth.donnay@educagri.fr et E. Coppéré erwann.coppere@educagri.fr

250 ordinateurs sont distribués en AURA pour le télétravail, répartis selon les remontées des missions télétravaillables.

Les EPL peuvent toujours faire la demande en renfort de personnels AE à hauteur de 0.5 ETP PAR SITE.

Un marché national permettra la fourniture d'autotests à destination des élèves, mais la date étant inconnue, les EPL peuvent d'ores et déjà s'équiper et seront remboursés à hauteur de 6€ par élève. Il persiste un flou sur les HSE mobilisables en lien avec la crise sanitaire, mais il est toujours possible d'en mobiliser.

Les assistant sociaux remarquent que les agents recommencent à faire appel à eux, notamment beaucoup pour des problématiques d'épuisement et de lassitude. Les conditions de travail étant fortement dégradées depuis le début de la crise sanitaire avec des protocoles difficiles à faire appliquer...

***RAPPEL UNSA** : tous les agents peuvent faire appel au numéro vert d'écoute psychologique au numéro **0800 10 30 32**. Si vous rencontrez des jeunes en difficultés, vous pouvez aussi leur conseiller de se tourner vers la plateforme spécialisée au **3114**.*

Le CHSCT REA poursuit son expérimentation en lien avec l'ARACT pour l'amélioration de la prise en charge des conditions de travail dans les EPL avec pour but de produire un document livrable aux établissements de la région pour s'emparer du sujet collectivement.

Les groupes de travail autour du numérique et des EPI et vêtements de travail sont réactivés, la crise sanitaire ayant un peu ralenti le rythme de travail.

*L'UNSA reste plus que jamais mobilisée dans l'accompagnement des agents et nous envoyons notre soutien à tous en cette période toujours compliquée par la crise sanitaire. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des problèmes ou que vous avez des interrogations en lien avec les questions d'hygiène, sécurité et conditions de travail au sein de vos établissements.
Bon courage à tous.*

Vos représentants : E. Donnay elisabeth.donnay@educagri.fr et E. Coppéré erwann.coppere@educagri.fr